



UNIVERSITE DU BURUNDI
DIRECTION DES SERVICES ACADEMIQUES
B.P. : 1550
BUJUMBURA-BURUNDI

COMMUNIQUE N°4. /DSA/UB/2026

Subsidiairement au communiqué du 7 octobre 2025 relatif aux dossiers incomplets, la Direction de l'Université du Burundi, via la Direction des Services Académiques, informe les lauréats et étudiants de ce qui suit :

1. Les diplômes entérinés et signés par la Commission Nationale d'Entérinement des Diplômes et Titres Universitaires sont prêts pour le retrait. La liste de 9002 lauréats concernés est disponible sur le site officiel de l'Université du Burundi. Ces lauréats sont priés de se rendre au secrétariat de la Direction des Services Académiques (bureau A4) pour procéder au retrait définitif.
2. Tous les lauréats des promotions de l'Année Académique 2014-2015 jusqu' à l'Année Académique 2024-2025 qui n'ont pas encore déposé les annexes de leurs diplômes au décanat sont invités à le faire **au plus tard le 30 avril 2026**.

De même, les 838 lauréats qui ont déposé des dossiers incomplets sont appelés à les compléter dans les mêmes délais. Il est impératif et pour l'intérêt des concernés de respecter ces délais.

3. Dans le cadre de la redynamisation du processus d'entérinement des diplômes, il est rappelé que chaque étudiant doit être en ordre avec l'inscription au rôle et aux cours pour l'année terminale **après avoir déposé au décanat une copie conforme à l'original du diplôme d'État ou un diplôme jugé équivalent**.


Les décanats sont instamment priés de prendre en considération, avec la plus grande rigueur, les points 2 et 3 afin d'assurer la réussite de ces activités.

Fait à Bujumbura, le 25/3 /2026

LE DIRECTEUR DES SERVICES ACADEMIQUES

Dr. Sylvie HATUNGIMANA

Direction
Académique

 (+257) 22248026

 dsa@ub.edu.bi

 Boulevard Mwezi Gisabo N° 04
(Campus Rohero)